

ses lois, son caractère, ses traditions, ses mœurs, tout lui méritait ce beau nom de nation très-chrétienne qui lui a été donné et qui n'appartient qu'à elle seule. Quand, vers le milieu du xv^e siècle, l'Occident tout entier catholique, mais troublé profondément par les contradictions et les inquiétudes du grand schisme, vit les nationalités s'entrechoquer dans le double travail de leur constitution et de leur développement extérieur, la politique ne se sépara pas encore absolument de la religion. Toutefois elle voulut avoir ses devoirs particuliers, ses règles propres, ses voies pour ainsi parler personnelles. Elle commença à se retirer en quelque sorte dans les intérêts temporels des peuples, à y établir son domaine; et elle n'écouta plus guère des préceptes et des conseils évangéliques que ceux qui pouvaient servir à ses desseins. Alors si les pouvoirs publics ne cessèrent pas de s'intéresser à la propagande catholique, s'ils la protégèrent même, ce fut un peu par tradition, par coutume, dans des vues d'agrandissement, par des motifs d'alliance ou de trafic, pour des profits commerciaux. Les missions cependant s'étaient étendues hors de l'Europe. Le zèle apostolique s'exerçait dans les contrées qui furent le berceau du christianisme et que désolaient à la fois toutes les hérésies et toutes les er-

reur
con
tions
sauv
des p
tion
part
voir,
l'Égl
de ri
respe
seule
tions
elle a
enfin
tenir,
cuta.
donné
renfor
n'avai
L'Égli
plus f
entenc
à l'Am
tique,
ritoire
dustrie